

BRUXELLES, LE MONDE EN PETIT



Par Myriam Djegham,
Secrétaire fédérale du CIEP-MOC Bruxelles

Mes parents se sont rencontrés à Bruxelles bien que n'étant Bruxellois ni l'un ni l'autre. Je n'y suis moi-même arrivée qu'adulte. Pourtant je me sens bruxelloise. Comme beaucoup de Bruxellois, j'étais d'ailleurs et je suis maintenant d'ici. Bruxelles, c'est une population relativement jeune et du monde entier, des eurocrates polyglottes et des chômeurs peu qualifiés parlant de multiples autres langues, des quartiers surpeuplés aux ambiances d'ailleurs et des zones résidentielles aux allures, des navetteurs pressés de quitter la ville et des mamans seules pressées d'arriver avant la fermeture de la crèche, l'immobilité sur les routes et la verdure des grands arbres dans les parcs, des bâtiments porteurs d'histoire et des tours abritant des institutions, une vie sociale à toute heure et des inégalités sociales à tout va, c'est aussi un certain anonymat sans atteindre la déshumanité de grosses métropoles.

Petite enclave au cœur de l'Europe dans un monde qui s'y reflète, Bruxelles est traversée par des rapports de domination, liés au capitalisme, au patriarcat et au racisme, qui se renforcent mutuellement. L'emploi devient tertiaire et précaire, et une partie des femmes, des jeunes et des personnes racisées s'en trouve tantôt exclu.es, tantôt plus exploité.es encore. Les loyers

augmentent et les revenus baissent pour se retrouver 22% en dessous de la moyenne belge. La gentrification accentue la ségrégation spatiale. Le racisme se diffuse dans la rue, les entreprises et les institutions. L'école, prise au piège des logiques de marché, maintient voire renforce les inégalités au lieu de faire grandir l'égalité. Des hôpitaux se concentrent dans la Région, mais beaucoup de Bruxellois postposent leurs soins faute de moyens. Les classes populaires et plus largement les travailleur.se.s, ne peuvent sortir de ce système qu'en se mobilisant contre les forces qui l'entretiennent. Parce que tou.te.s les Bruxellois.es n'ont pas les mêmes intérêts, certains étant antagonistes, il s'agit pour nous de poser un diagnostic précis, de définir notre projet pour Bruxelles et de le défendre avec détermination.

A la veille des élections communales et à l'approche d'une période où les propositions politiques vont fuser dans tous les sens pour les autres niveaux de pouvoir, chaque parti cherche à valoriser son programme pour accéder au pouvoir après mai 2019. Aussi voulons-nous entamer, avec ce numéro du Chou, une réflexion sur les enjeux bruxellois du point de vue qui est le nôtre, celui d'organisations sociales de Gauche.

Exceptionnellement, j'ai commencé cet édit de manière très personnelle. Je le finirai sur le même ton. Après 21 ans, un bail ! je quitte l'équipe pour aller, pas très loin..., à la CNE. Les attaques politiques et patronales contre les travailleur.se.s nous obligent à réinventer les pratiques syndicales. Je veux mettre ce que j'ai appris pendant mon passage au MOC au service des militant.e.s dans les entreprises et confronter nos théories de l'action collective au réel. Et le faire à Bruxelles, aux côtés notamment des travailleuses du commerce qui sont au cœur de la triple domination, est un prolongement cohérent de mon engagement à vos côtés. Rendez-vous à la prochaine grève générale !



Myriam Djegham



BRUXELLES, ENTRE MONDIALISATION ET DUALISATION SOCIALE

Par Christian Vandermotten,
Professeur ordinaire émérite, ULB
Président de la Société Royale Belge de Géographie

Il y a longtemps maintenant que Bruxelles n'est plus une grande ville industrielle. La désindustrialisation de la capitale, entamée durant les années 1960, n'est aujourd'hui pas loin d'être totale : moins de 3 % des actif.ve.s travaillent encore dans l'industrie manufacturière ; encore, s'agit-il pour 62 % d'entre eux d'employé.e.s, occupé.e.s pour beaucoup dans des sièges sociaux. Seuls 7 % des ouvrier/ère.s occupé.e.s à Bruxelles travaillent dans des activités manufacturières ; les autres sont actif.ve.s dans des activités de services privés ou publics (les garages, l'eau, le gaz, l'électricité et la gestion des déchets), la construction et, en majorité, le tertiaire. La seule grande cheminée qui fume encore dans le ciel bruxellois est celle de l'incinérateur des ordures de Neder-over-Hembeek. Bruxelles est devenue une grande ville du tertiaire, en particulier du tertiaire international, avec une forte intégration dans les réseaux mondiaux, à l'interface entre la décision économique finale, qui échappe largement à la Belgique, et la sphère politique européenne. La structure économique de Bruxelles s'apparente à celle de Washington. Parmi les salarié.e.s bruxellois.e.s et en tenant compte des fonctionnaires internationaux, 32 % travaillent dans l'administration et l'enseignement, 9 % dans la finance, les assurances, l'immobilier et 13 % dans le commerce et la logistique. Cette tertiarisation massive (8,6 % seulement du PIB bruxellois provient encore de l'industrie, au sens large, et de la construction) se rencontre aussi dans les autres grandes métropoles européennes (et mondiales), mais elle est particulièrement forte à Bruxelles, presque au niveau des plus grandes villes globales comme Londres (8,3 %) et Paris (5,6 %).

Pendant le même temps, la population bruxelloise s'est très largement renouvelée. La baisse de la population d'environ 127 000 personnes entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1990 a été de pair avec l'effondrement de la classe ouvrière historique, qui était bien encadrée par les réseaux du monde du travail dans les plus grandes entreprises, et un départ massif des classes moyennes vers une périphérie non intégrée dans l'espace politique bruxellois. La forte croissance de la population à partir du milieu des années 1990 (de 948 000 en 1996 à 1 205 000 en 2018) ne correspond pas à un arrêt de l'émigration de ces classes moyennes, mais à une immigration massive depuis l'étranger, du fait à la fois de l'arrivée d'une population européenne aisée et d'une immigration de populations pauvres extra-européennes (ou intra-, en provenance d'Europe centrale et orientale). Cette immigration rajeunit fortement la population bruxelloise, ce qui a à son tour un impact sur la natalité, maintenant de loin la plus forte du pays (15,0 pour mille, pour une moyenne nationale de 10,8), d'autant que la fécondité bruxelloise est plus forte (1,82 enfants par femme au lieu de 1,68 en valeur nationale en 2016, du fait d'une proportion plus élevée de mères d'origine étrangère). Ce rajeunissement



impacte aussi la mortalité (7,6 pour mille à Bruxelles pour une valeur nationale de 9,5).

L'addition de ces évolutions économiques et démographiques est à la base, en conjugaison avec l'exclusion de la périphérie métropolitaine du cadre régional, des principales problématiques bruxelloises.

Le départ des classes moyennes, ainsi que l'arrivée simultanée d'immigrés pauvres et aisés, les premiers générant des ménages de taille supérieure à la moyenne bruxelloise, les seconds souvent isolés, entraînent en bilan une paupérisation relative de la population bruxelloise, tant par rapport à la moyenne nationale que par rapport à la périphérie. En 1967, le revenu moyen des Bruxellois était de 49 % supérieur à la moyenne belge (de 13 % en périphérie) ; en 1995, le revenu des Bruxellois est passé à 7 % sous la moyenne belge et en 2015 à 22 % ! En périphérie, on est à 19 % au-dessus de la moyenne belge en 1995 et à 15 % en 2015. Ces mouvements ajoutent aussi leurs effets aux dérégulations



néo-libérales pour accroître les inégalités sociales à l'intérieur de la Région (encore ces disparités sont-elles sous-estimées par le fait que les fonctionnaires internationaux échappent à l'impôt belge – et que les revenus sur le capital, moins imposés et plus aisément dissimulés, sont proportionnellement plus importants chez les personnes les plus aisées) : la tension entre les revenus des 20% les plus riches et des 20% les plus pauvres de la population (imposable) bruxelloise était de 1 à 16,0 en 2015 contre 1 à 12,8 en 2005, alors que cette tension est restée contenue entre 11,6 et 11,8 en moyenne belge. Cela se traduit aussi dans l'évolution des disparités de revenu moyen entre les communes bruxelloises : l'écart entre le revenu moyen des habitants des 4 communes bruxelloises les plus riches et celui des 4 communes les plus pauvres était de 1,77 en 2015 au lieu de 1,68 en 1991 et en 2005.

Les navetteurs provenant du reste du territoire national représentent un peu moins de la moitié de la main-d'œuvre occupée à Bruxelles. Ils n'y paient donc pas d'impôts mais en utilisent quotidiennement les infrastructures, financées pour l'essentiel par les ressources insuffisantes de la Région, du fait de sa base fiscale limitée, malgré quelques transferts issus du niveau fédéral (Beliris) ou ceux des Communautés (entre autres pour l'enseignement, mais on sait les difficultés financières de la Communauté Wallonie-Bruxelles). Dans le même temps, les besoins sont criants en matière par exemple de mobilité et d'éducation, deux domaines où Bruxelles est aussi une fournisseuse nette de services au reste du pays.

Les évolutions économiques et socio-démographiques expliquent aussi le niveau structurellement élevé du chômage bruxellois (15 % de la population active de 15 à 64 ans en 2017, pour une moyenne belge de 7,1 %), en particulier celui des jeunes (33,2 % des actifs de 15 à 24 ans, contre 19,3 % pour l'ensemble de la Belgique). Ceci ne vaut que pour la Région elle-même, alors qu'en revanche les taux de chômage sont bien plus faibles dans la périphérie métropolitaine. Ce chômage élevé s'explique à la fois par le versant de l'offre et par celui de la demande.

Au niveau de l'offre, Bruxelles fournit un très grand nombre d'emplois, mais il s'agit pour une grande part d'emplois fortement qualifiés. En outre la croissance économique bruxelloise est moins forte et moins génératrice d'emplois que dans le reste de la Belgique et que dans la périphérie métropolitaine : seules s'implantent préférentiellement dans la capitale les fonctions de forte qualification, avec de hauts niveaux de productivité, qui ont un besoin impératif de s'installer dans des localisations très centrales, au cœur des réseaux de relations qui les nourrissent – et qui sont prêtes pour cela à supporter les charges élevées de l'immobilier de bureau et des encombrements quotidiens.

À l'opposé, la demande de travail bruxelloise est gonflée par une croissance démographique dynamique, avec une population plus jeune qu'ailleurs et un pourcentage élevé de personnes peu qualifiées, issues de milieux peu favorisés d'origine étrangère, qui ne répondent pas aux exigences de postes de travail très qua-

lifiés du secteur tertiaire. Il en résulte évidemment un chômage considérable, dont la géographie reproduit celle de la dichotomie des revenus entre les communes orientales et occidentales de la capitale, en particulier le « croissant pauvre » qui entoure le pentagone historique du nord au sud, par l'ouest. Ce niveau de chômage est accentué encore par des inégalités d'accès à l'emploi, à diplôme égal, entre travailleurs d'origine belge ou immigrée. Ces constats rendent impératifs un investissement résolu dans l'amélioration de l'enseignement à Bruxelles – et pas seulement dans la formation technique qui ne produit souvent qu'un effet d'aubaine profitant aux employeurs, même s'il est vrai que les plus qualifiés ont plus de chances de décrocher un emploi. Ils exigent aussi de porter une attention aux secteurs d'activité employant beaucoup de Bruxellois peu qualifiés, y compris dans les services publics, mis à mal par les politiques de restriction budgétaire : santé, mobilité, horeca, services d'aide aux personnes et d'encadrement social en tous genres.

Une autre conséquence de l'internationalisation de la ville et de la mutation du modèle économique bruxellois est la hausse du prix du logement, qui s'accélère à partir de 2004 par rapport aux niveaux belges et de la périphérie, ce qui contribue évidemment à son tour à chasser de la ville les classes moyennes (et aussi depuis quelques années les populations d'origine immigrée en voie d'ascension sociale), soit à nouveau à freiner la croissance de la base fiscale de la capitale. Les promoteurs tendent même aujourd'hui à préférer le logement (aisé) au bureau, dont les stocks sont suffisants, voire développent la conversion d'anciens bureaux en logements. Cela se produit alors même que le stock de logements sociaux est extrêmement réduit, de l'ordre de 8 % du stock de logements bruxellois, avec des listes d'attente sur lesquelles le nombre de demandeurs est plus élevé que celui des personnes bénéficiant aujourd'hui d'un tel logement ! La Région marque pourtant peu d'enthousiasme à créer de nouveaux logements sociaux, préférant, en avançant l'argument fallacieux de la promotion de la « mixité », favoriser l'aide au logement dit moyen, mais en fait d'un coût exagéré pour les populations les plus démunies. Elle espère grâce à cela fixer quelque peu les classes moyennes, pour renforcer ainsi sa base fiscale et réduire d'autant les coûts sociaux.

Les réactions politiques aux mutations présentes, qui accentuent les dualisations sociales dans la ville, restent d'ampleur très limitée.

Dans la seconde moitié des années 1960, les atteintes à la ville, nées alors de la conjonction des actions des promoteurs immobiliers de bureaux, des grands travaux en faveur du tout à l'automobile et des conceptions fonctionnalistes des pouvoirs publics, avaient donné lieu à des réactions fortes. Des alliances s'étaient nouées entre les classes populaires de souche encore fortement organisées, soit au niveau syndical, soit sur le terrain local – pensons à l'action de l'abbé Vanderbiest -, des fractions de gauche alternatives (le parti communiste, la gauche chrétienne, etc.) et des comités d'habitants dominés par les classes moyennes, avec certains relais politiques comme au sein du FDF



(par exemple l'échevin d'agglomération Serge Moureaux). Cette alliance était parvenue à imposer le plan de secteur de 1979, comportant l'arrêt de toute nouvelle construction de voies rapides urbaines et l'introduction de la notion de mixité, qui signifiait alors la volonté — qui apparaît a posteriori avoir sans doute été illusoire et passéiste — de maintenir l'activité industrielle, ou à tout le moins artisanale — au cœur du tissu urbain. Bruxelles était alors citée en exemple comme la ville aux cent comités de quartier, avec lesquels le pouvoir politique devait compter.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les autorités régionales se sont converties à la mondialisation néo-libérale, à la promotion de « pôles de développement » de niveau international, aux rénovations de prestige. Les actions au niveau des quartiers sont devenues plus des prétextes à une gentrification assumée qu'elles ne sont centrées sur le développement social local. La notion de « mixité » reste mise en valeur, mais elle a changé de sens : elle signifie aujourd'hui développer des îlots résidentiels de luxe, ou à tout le moins implanter des classes moyennes aisées, dans les quartiers pauvres. En témoignent les opérations le long du canal. En termes esthétiques ou environnementaux, ces opérations peuvent certes apporter des résultats spectaculaires, mais cela se fait sans égard aux impacts sociaux et aux conséquences de ces politiques sur les prix immobiliers. En réaction, les alliances politiques du passé n'existent plus : les

classes populaires traditionnelles ont progressivement disparu et ce qu'il en reste développe peu de solidarités avec les populations d'origine immigrée, sans attaches urbaines profondes, moins intégrées au niveau politique et syndical ; les classes moyennes urbaines historiques, affaiblies par l'exode vers la périphérie d'une large partie d'entre elles, se retrouvent dans les objectifs de la Région : ceux-ci valorisent leur patrimoine immobilier et « améliorent » leur cadre de vie ; les jeunes intellectuels et les populations aisées internationales, parmi lesquels les isolés sont nombreux, aiment une ville plus « branchée », plus culturelle, plus festive.

La question de la construction de nouvelles alliances, de la clarification de nouveaux objectifs progressistes, se pose avec acuité, si l'on ne veut pas évoluer vers une ville en tensions sociales accrues, ou alors qui aura expulsé ses pauvres vers l'extérieur, comme l'a fait Paris avec ses cités-ghettos reportées en périphérie.

Pour en savoir plus, en livre de poche : Christian Vandermotten, Bruxelles une lecture de la ville, ULBire, Editions de l'Université de Bruxelles, 233 p., 9€

Bruxelles, tu m'invites à ...

DÉCOUVRIR

tes quartiers d'histoire(s), de diversité, de beauté
tes étals bigarrés, tes enseignes chamarrées,
comme des balises, tes marchés gourmandise

GOÛTER

ton art de frire, tes fritkots gastronomes,
quand la gueuze nous effare, oh sans amertume
et la praline reine nous ravit le palais

ADMIRER

le génie des architectes auquel nous ex-Horta
un art nouveau qui la fit sublime
près d'une Grand place à la riche rime

ENTENDRE

en-deça des vacarmes et parfois des douleurs
tes murmures bruissants dans tes parcs en fleurs
et les cris des enfants, plus souvent rires que pleurs

CRIER

quand tu as trop laissé sans vergogne
des vandales t'éventrer et raser tes trésors
ou te laisse endormir en des projets livides PLEURER
devant les impasses, calculs et faiblesses
parfois de ceux à qui le peuple fier confie
de prendre soin de toi et d'tous les Bruxellois

RÊVER

que tes atouts, tes atours s'amplifient,
que de Saint Job à Saint Josse l'on se parle
se (re)connaisse enfin et vraiment s'apprécie

PARTICIPER

chacun selon ses talents à ton essor
associations, commerçants, habitants, politiques
Tous ensemble en joignant nos efforts

TE REMERCIER

d'avoir été mon berceau, mon école de Vie
qui m'a ouvert les yeux et le cœur et l'esprit
et rendu fier d'être un zinneke Brusseloir !

RIRE

Rire et rire encore libres et rebelles
de tes farces, tes zwanzes et ton humour
qui plus que tout autre nous invite à l'Amour

AIMER

le bouillonnement d' tes artères, de ton cœur
Toi la ville de toutes les couleurs
Toi, creuset d'espoir où l'on revient d'ailleurs
...Toujours...

BRUXELLES JE T'AIME

Marc Struyf

BRUXELLES SE FAIT BELLE POUR VOUS (QUE VOUS LE VOULIEZ OU NON)

par Mathieu Van Criekingen,
enseignant-chercheur à l'ULB



Photo : Mathieu Van Criekingen, 18 mai 2018

Si vous habitez Bruxelles ou si vous y travaillez, vous aurez sans doute entendu parler de l'opération de réaménagement des boulevards qui traversent le centre de la ville en piétonnier. Les autorités de la Ville de Bruxelles, principales instigatrices de ce réaménagement, le présentèrent au début 2014 comme la pièce maîtresse d'un projet d'ensemble visant à donner un « nouveau cœur » à la « Capitale de l'Europe ». À l'heure d'écrire ces lignes, les chantiers sont en cours dans l'espace du nouveau piétonnier. Et, tout au long des boulevards, un slogan revient des dizaines de fois : « BXL se fait belle pour vous ».

Mais ce projet, très peu concerté en amont avec les habitant.e.s, les commerçant.e.s ou les usager/ère.s de la ville, a aussi fait parler de lui pour les nombreuses controverses qu'il a suscitées. Quelques thèmes, en particulier, ont fait l'objet de vives discussions : la place occupée par les voitures en ville et ses conséquences (pollution de l'air, bruit, encombrement des espaces publics...), la régulation des fonctions touristiques et des activités festives au centre de la ville, l'offre ou la fréquentation commerciale des quartiers centraux... En revanche, les enjeux sociaux du réaménagement n'ont que rarement occupé le devant de la scène des discussions. Dans les discours des autorités, mais aussi dans les prises de parole d'organisations citoyennes (notamment celles du collectif Pic Nic the Streets, partisan de la mise en piétonnier), ces enjeux sont demeurés comme anesthésiés par un bain de formules à haute teneur consensuelle — un projet « pour Bruxelles », visant « l'amélioration du cadre de vie des Bruxellois », qui permettra « aux citoyens de se réapproprier l'espace public » et « profitera aux habitants du centre-ville », mais aussi « aux habitants d'autres communes, d'autres régions ainsi qu'aux touristes du monde entier ». En somme, un piétonnier « pour tous ».

Pour qui connaît un minimum le contexte urbain dans lequel ce réaménagement prend place, ce silence sur les enjeux sociaux est détonant. Derrière la vitrine marketing de la « Capitale de l'Europe », Bruxelles est en effet une ville marquée par de pro-

fondes inégalités sociales et de fortes ségrégations spatiales. De surcroît, les quartiers centraux de la ville restent pour une large part des espaces d'habitat populaire et d'accueil de l'immigration. Comment alors ignorer à ce point des questions qui pourtant devraient s'imposer d'entrée de jeu : un piétonnier pour qui (ou contre qui) ? Au nom de quel modèle de ville et de société ? Et qui décide (ou pas) ?

La ville est un espace politique

Un projet de réaménagement urbain tel que celui-ci, à l'instar de quantité d'autres à Bruxelles ou ailleurs, n'est pas du tout neutre en termes sociaux, économiques ou symboliques. Il ne s'agit pas d'une opération strictement technique faite de règles et de procédures et répondant à de grandes ambitions (compétitivité urbaine, rayonnement international, développement durable, mixité des quartiers...). Tout réaménagement urbain de ce type constitue une intervention directe dans les processus par lesquels l'espace de la ville est socialement produit. Il met en jeu des intérêts divergents, des aspirations ou des usages de la ville contradictoires et des rapports de pouvoir inégaux. On ne peut donc pas l'isoler de la question des inégalités de classe et des rapports de domination sociale. Dans les sociétés capitalistes, produire la ville, en la réaménageant, la construisant ou la rénovant, est nécessairement un acte politique.

Saisir ces enjeux requiert d'objectiver les rapports de force sociaux qui orientent et gouvernent la production de l'espace urbain. Parmi les outils intellectuels à disposition pour ce faire, le concept de gentrification est sans doute l'un des plus précieux à l'époque actuelle. Mais à la condition de ne pas en édulcorer la signification : la gentrification, ce n'est pas simplement l'histoire écrite d'avance d'habitants plus riches qui s'installent dans un quartier ancien et d'habitants plus pauvres qui s'en vont, faute de pouvoir payer des loyers qui montent. Le concept désigne, plus fondamentalement, un réaménagement de classe d'espaces populaires qui n'a rien de naturel ou d'inéluctable.

La gentrification : un réaménagement de classe

Le concept de gentrification a fait son entrée dans le vocabulaire de la sociologie urbaine dans les années 1960. Il a été introduit pour nommer ce que devient un espace populaire lorsque celui-ci fait l'objet de nouveaux investissements publics ou privés (des rénovations d'immeubles, des réaménagements d'espaces publics, des nouvelles constructions sur des terrains en friche...) et que, simultanément, s'y déploie un double mouvement d'appropriation et de dépossession des lieux marqué du sceau des inégalités de classe. Tandis qu'ils s'ouvrent aux





uns, les espaces en voie de gentrification se ferment à beaucoup d'autres : habitants à petits budgets, commerces ou activités en décalage avec le nouveau profil symbolique des lieux, etc.

À cette époque, peu de quartiers étaient concernés, et seulement dans quelques grandes villes comme Londres, New York ou San Francisco par exemple. La gentrification faisait même figure de bizarrerie aux yeux des modèles théoriques dominants. Un demi-siècle plus tard, par contre, la situation a complètement changé. La gentrification est devenue un processus beaucoup plus massif, qui concerne une variété de quartiers dans un grand nombre de villes, et pas seulement les grandes métropoles. Elle concerne à présent des centres historiques, des anciens faubourgs ouvriers, d'anciens sites industriels ou portuaires, ou encore des espaces populaires périurbains, ruraux ou littoraux. Reflet de cette évolution, le concept de gentrification figure aujourd'hui parmi les plus utilisés dans le champ des études urbaines. Son étymologie très ancrée dans un contexte national particulier — la racine du mot renvoie à la gentry, c'est-à-dire, la petite noblesse britannique — ne l'a paradoxalement pas empêché de beaucoup voyager et d'être reprise dans un grand nombre de langues, dont le français.

De surcroît, la gentrification imprègne désormais considérablement les imaginaires des aménageurs urbains, que ceux-ci soient étiquetés « de gauche » ou « de droite ». Elle est vue par la plupart d'entre eux comme une dynamique à encourager plutôt qu'à freiner, à accompagner plutôt qu'à combattre. Mais, pour la désigner, ce sont d'autres mots qui sont utilisés : « revitalisation urbaine », « renaissance des quartiers », « retour de la mixité sociale »... Un argument de réalisme économique est souvent mis en avant à l'appui de cette position : à l'ère de la mondialisation, les villes n'auraient pas d'autres options que de chercher à se positionner au mieux dans tous les espaces de circulation du capital, ce qui impliquerait de se montrer particulièrement attractives pour les travailleurs hautement qualifiés, les entrepreneurs innovants et les consommateurs solvables. Voir des quartiers populaires appropriés par ces catégories choisies de populations serait donc un indice de « bonne santé » urbaine et un marqueur du « succès urbain » à



l'ère « post-industrielle », et dont les bénéfices l'emporteraient largement sur les dommages.

Voir la gentrification comme une dynamique positive, une solution aux « défis » urbains de l'époque, est révélateur de l'état actuel des rapports de force sociaux en matière de production des espaces urbains. Ceux-ci sont aujourd'hui particulièrement défavorables aux classes populaires, d'autant plus quand celles-ci habitent — au sens large du verbe — des quartiers anciens et centraux. Ce sont alors leur lieu de vie et des espaces de ressources essentielles à leur subsistance qui sont directement convoités par des acteurs en position de force, sans solution de rechange pour les premiers concernés. Aucune alternative à ce scénario ne peut faire l'économie d'une sérieuse remise en question des rapports de force sociaux à la racine des transformations urbaines contemporaines. Qui habitera Bruxelles quand la ville se sera faite belle ?

Ce texte est une version remaniée d'un texte publié en juillet 2018 dans Silomag #7, « Métropoles, la compétitivité pour seul modèle ? » et accessible à l'adresse suivante : <http://silogora.org/gentrification-la-machine-a-deposseder>

SIXIÈME RÉFORME DE L'ÉTAT, BILAN D'ÉTAPE POUR BRUXELLES



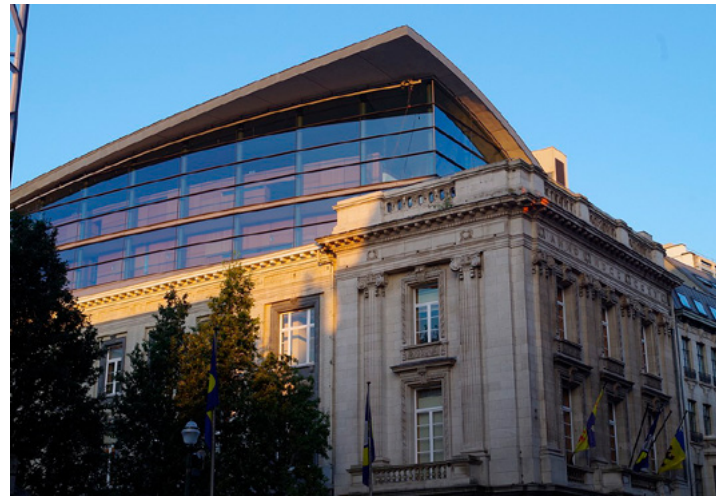
Paul Palsterman,
secrétaire régional bruxellois
de la CSC-ACV

En tant qu'organisation syndicale, nous avons bien entendu été sensibles surtout aux aspects sociaux de la réforme de l'Etat. Comme tout le monde, nous sommes inquiets de certaines évolutions, par exemple l'exode de la classe moyenne en-dehors des limites de la région, visible dans les chiffres et très présent dans les conversations. Au niveau de la concertation sociale, il devient difficile de trouver des mandataires résidant à Bruxelles. La politique bruxelloise risque de plus en plus d'être menée par des personnes qui, non seulement ne sont pas élues à Bruxelles, mais ne sont même pas concernées par les politiques qu'elles mettent en place.

Dans le cadre du financement des Communautés et des Régions, Bruxelles a reçu des moyens qui lui permettront, pendant un certain temps, d'assumer le manque à gagner lié à cet exode, et peut-être de faire des investissements dans la qualité de vie en ville, de nature à inverser les tendances. Mais il y a peu de visibilité sur les projections financières à long terme, qui consolideraient l'ensemble des pouvoirs publics bruxellois, y compris les communes et les commissions communautaires. La CSC en a fait un point essentiel de son mémorandum. D'autre part, un enjeu majeur échappe à la région : c'est l'enseignement. En tout cas dans la Communauté française, les investissements ne sont pas en adéquation avec les besoins. On laisse se développer un enseignement profondément inégalitaire, où des écoles dites d'élite côtoient des établissements dont les diplômés n'ont guère plus que la valeur d'un certificat d'inscription.

Presque tous les grands sujets de la région - l'emploi, la mobilité, l'environnement - dépassent les limites des 19 communes, qui ne correspondent pas aux dimensions de la ville en tant qu'entité urbanistique et socio-économique. Une coopération est nécessaire avec les autres régions. Celle-ci est à peu près inexistante avec la région wallonne. L'idée de « Communauté métropolitaine » prévue dans les lois de réforme, dort d'un sommeil profond, en raison de l'hostilité non dissimulée que lui voue la région flamande. Des accords modestes, mais basés sur un bon esprit de coopération, sont tout de même en train de se développer entre Actiris et le VDAB, pour permettre à des Bruxellois de maximiser leurs chances sur le marché de l'emploi en région flamande ou dans un environnement bruxellois néerlandophone. Par contre, quasi rien ne bouge quant au développement des transports en commun de et vers la banlieue, quant à l'utilisation pour les déplacements intrarégionaux des infrastructures ferroviaires, sans parler du survol de la ville par les avions au départ ou à destination de Zaventem.

En matière de logement, une ordonnance a amélioré la législation sur les baux, mais ne devrait pas changer fondamentalement le fait que le coût du logement à Bruxelles n'est pas en adéquation avec le revenu des Bruxellois. Ou si l'on préfère, le niveau des salaires belges est en adéquation avec le prix du logement en banlieue et en province, et non avec les prix en ville ; ou si



l'on préfère encore, il semble plus facile pour les employeurs de rembourser des frais de déplacement que le surcoût occasionné par la vie en ville. Avec la problématique déjà signalée de l'enseignement, c'est sans doute la raison principale pour laquelle ceux qui en ont la possibilité désertent la ville.

C'est en matière d'emploi que la 6ème réforme de l'Etat a eu les effets les plus positifs, qui se traduisent d'ailleurs dans les chiffres. Il était logique de régionaliser des dispositifs qui s'étaient développés au fil du temps au niveau fédéral, sans guère de cohérence avec le choix, fait dans les années 1980, de rendre les régions compétentes en matière d'emploi. La région a ainsi accueilli de façon satisfaisante les « aides à l'emploi » (réductions « groupes-cibles », allocations de travail du « plan Activa », etc...).

L'implémentation de ces dispositifs s'est faite en bonne concertation avec les interlocuteurs sociaux. Non seulement ceux-ci sont consultés, mais ils sont directement associés à l'élaboration de la politique dans le cadre de la « stratégie 2025 » du gouvernement régional. Si cet esprit se maintient dans l'avenir, on peut espérer des bonnes solutions aussi pour les dispositifs dont la région a hérité, mais qu'elle n'a pas encore vraiment marqués de son empreinte, comme les titres-services, les ALE, le congé-éducation payé, la mise au travail par les CPAS, etc...

Plus controversée a été l'attribution aux régions de l'application d'une des notions centrales de l'indemnisation du chômage, qui est la « disponibilité pour le marché de l'emploi » : l'obligation d'accepter tout emploi convenable (disponibilité « passive ») et celle de chercher activement un emploi (disponibilité « active »). De l'avis général, les procédures mises en place à Bruxelles sont les meilleures (ou les moins mauvaises) des trois régions. Contrairement à ce qui existe en Flandre, la procédure de contrôle est clairement séparée de l'offre d'aide, ce qui permet au demandeur d'emploi de savoir exactement qui il a devant lui. Contrairement à ce qui existait à l'ONEm, certaines interactions existent entre les services, ce qui devrait éviter la



situation, fréquente, où le demandeur d'emploi subissait des injonctions contradictoires entre les exigences de l'ONEm et ce qu'il peut attendre des régions. Cela n'empêche cependant pas que cette régionalisation soit un ver placé dans le caractère fédéral de l'indemnisation du chômage.

La communautarisation des allocations familiales est une absurdité. Bruxelles n'a malheureusement pas été en mesure de reprendre la gestion effective du système au 1er janvier 2019, comme les autres entités. Elle a commis l'erreur, malgré des avertissements des interlocuteurs sociaux, de vouloir faire coïncider la reprise administrative avec une réforme de grande ampleur. Ceci étant dit, cette réforme a désormais fait l'objet d'un accord, et on se permettra de trouver que le système bruxellois sera fondamentalement meilleur que les systèmes flamand et wallon. Ainsi, après une période transitoire relativement courte, et sous réserve du maintien des droits acquis, l'ensemble des enfants bruxellois seront assujettis à un seul système. Tandis qu'en Flandre et en Wallonie, le système actuel restera applicable aux enfants nés avant le 1er janvier 2019, ce qui signifie que deux systèmes cohabiteront pendant toute une génération.

Dans le domaine de la santé, il était cohérent de communautariser quelques petits dispositifs qui restaient, sans trop de logique, logés au niveau fédéral. Par contre, la communautarisation de secteurs de l'assurance-maladie (maisons de repos, une partie de la rééducation fonctionnelle) est source, notamment à Bruxelles, d'innombrables complications, sans aucun bénéfice pour le patient. A ce stade, tout ce qu'on peut dire est que l'esprit de concertation qui semble devoir régner dans les organes tout juste installés

d'Iriscare, est plus positif que les échos que l'on entend de Wallonie et que le silence qui vient de Flandre, où la concertation paritaire a pratiquement été éliminée.

Conclusion

On ne sait pas, à ce stade, si les moyens supplémentaires et les compétences nouvelles apportées par la 6ème réforme de l'Etat, permettront de renverser les tendances à l'œuvre depuis plusieurs décennies : Bruxelles est le principal pôle économique belge ; c'est aussi, par exemple, le plus grand centre d'enseignement supérieur ; mais le statut socio-économique de sa population est en déclin. C'est lié au fait que, dans les villes belges comme dans les villes états-uniennes, mais au contraire de la plupart des villes européennes, les classes aisées vivent en banlieue — en dehors du territoire régional — tandis que les pauvres restent en ville. Plusieurs initiatives tentent d'améliorer la qualité de vie en ville, dans l'espoir d'y ramener la classe moyenne. L'enseignement francophone est un des gros obstacles pour que cette politique réussisse aussi à l'égard des familles avec enfants.

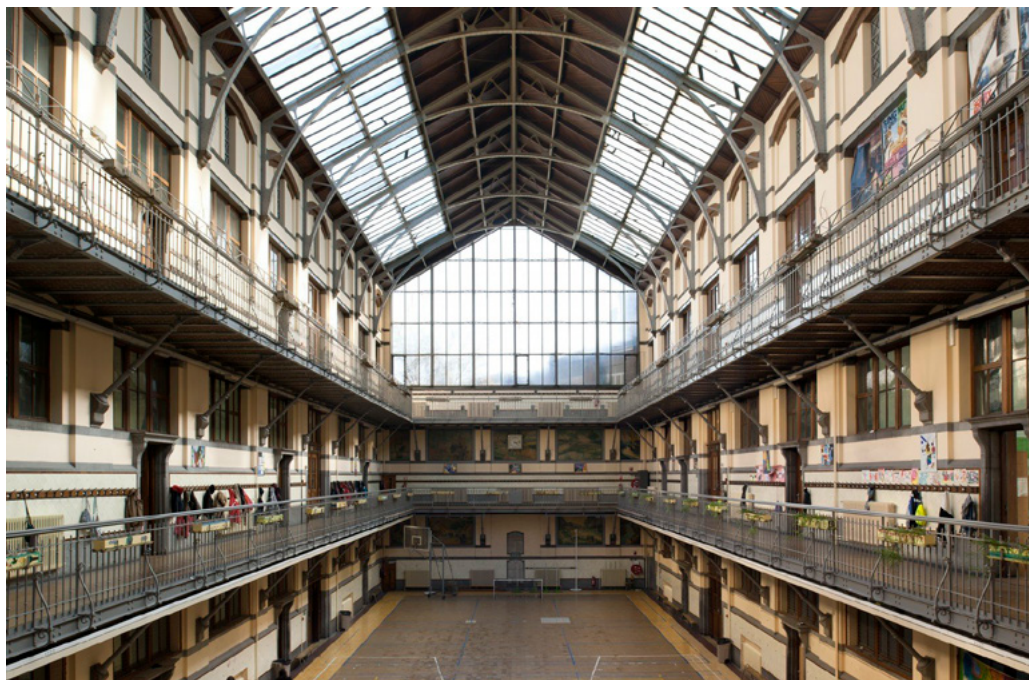
S'agissant des matières sociales, on se réjouira de l'esprit de concertation qui règne entre les interlocuteurs sociaux, et entre ceux-ci et le gouvernement. On espère que cet esprit permettra à la région d'assumer des compétences dont elle n'était pas demanderesse.

Je voudrais rouspéter un peu ...

pour le Chou de septembre : il y avait près de chez moi deux places de stationnement voitures réservées pour les handicapés. Ok pour la mobilité, mais la STIB est venue bétonner les places pour faire deux terminus d'autobus. On a pris les places des plus faibles et au meilleur endroit du boulevard Adolphe Max. Pourquoi n'a-t-on pas prévu d'autres places pour les handicapés qui en ont bien besoin ?
Seconde rouspétance : les infirmières de la croix jaune et blanche ne peuvent pas faire les soins à domicile, parce qu'elles n'ont pas de place pour se garer, idem pour le médecin de famille qui est dans l'impossibilité de se garer et donc vient à vélo, dans des conditions difficiles, surtout pour remonter le Botanique.

Jules Fafchamps

LA DUALISATION DE L'ENSEIGNEMENT À BRUXELLES



De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque la dualisation scolaire ? Nous considérons dans cet article qu'il s'agit de la conjonction de multiples facteurs de ségrégation et de hiérarchisation qui conduisent à séparer les établissements scolaires (et les publics qui les fréquentent) en deux catégories distinctes et à éliminer les situations mixtes. Quels sont les facteurs qui induisent cette situation ? Tout d'abord, le **quasi-marché** qui caractérise notre système scolaire. Le financement des établissements scolaires étant proportionnel au nombre d'élèves qui s'y inscrivent, les écoles vont tenter de rencontrer au mieux les attentes des parents, en ciblant le public qu'ils souhaitent privilégier. Et les attentes des parents sont surtout marquées par leur origine sociale et culturelle. Or la Région bruxelloise est caractérisée par de fortes inégalités sociales. Au niveau des revenus, et sans nous attarder sur cet aspect qui fait l'objet d'autres contributions à ce numéro du Chou de Bruxelles, un tiers de la population bruxelloise vit sous le seuil de pauvreté. Cette **ségrégation sociale** se double d'une **ségrégation territoriale** : les populations les plus fragiles socialement se concentrent dans les quartiers formant le « croissant pauvre » qui regroupe une partie du pentagone, l'Est d'Anderlecht et de Molenbeek, l'ouest de Schaerbeek, Saint-Josse et le bas de Saint Gilles et de Forest. C'est aussi dans ces quartiers que trouvent à se loger les travailleur.se.s migrant.e.s et leurs familles. D'une certaine manière, on peut donc également parler de **ségrégation ethnique**. La demande scolaire provient donc d'un public fortement segmenté à la fois au niveau social, culturel et territorial.

Autre facteur déterminant de la dualisation scolaire : la **hiérarchisation des filières**. L'enseignement général est le plus valorisé au détriment des filières techniques et professionnelles.

L'enseignement général constitue en effet la voie la plus directe vers l'enseignement supérieur. Les parents issus de milieux socialement et culturellement favorisés par souci de reproduction sociale, et les milieux populaires par souci d'émancipation sociale, vont tous deux privilégier cette forme d'enseignement. Le facteur suivant à mettre en évidence, c'est l'orientation par l'échec. En fonction de leurs résultats scolaires, à commencer par la réussite du CEB, les élèves vont voir leurs possibilités d'orientation se maintenir ou, au contraire, se restreindre. Nous y reviendrons plus loin.

L'ensemble de ces facteurs cumulés explique la forme qu'a prise la dualisation scolaire à Bruxelles, forme qui concerne exclusivement l'enseignement secondaire : d'une part des établissements d'enseignement général le plus souvent situés dans des quartiers à population aisée, renommés et recherchés accueillant les élèves les plus « compétitifs » et d'autre part des écoles techniques et professionnelles accueillant des élèves qui, pour la plupart, se retrouvent là suite à une série d'échecs, quand ce n'est pas suite à une exclusion d'une école du premier type. Entre les deux, très peu, voire pas d'établissements, en conséquence du mécanisme de quasi-marché évoqué plus haut.

Quelles mesures pour combattre ce phénomène ?

Les différents responsables de l'enseignement qui se sont succédés n'ont pas manqué de prendre des mesures visant à combattre cette dualisation. Des mesures d'une première catégorie, prises dès la fin des années 80 peuvent être qualifiées de compensatoires. La première mesure, pilotée par Françoise Dupuis de 1989 à 1999, c'est l'instauration de Zones d'Education Prioritaire (ZEP), à l'instar de ce qui existait chez nos voisins français. Il s'agit d'une approche territoriale, qui vise non seulement à renforcer les moyens des écoles situées dans les zones fragilisées, mais également à nouer des partenariats avec les acteurs para- et périscolaires pour lutter plus globalement contre les inégalités socioculturelles. Ces dispositifs sont restés expérimentaux et, malgré des évaluations externes encourageantes, ont été abandonnés au profit des Discriminations positives (D+), puis dix ans plus tard par l'encadrement différencié, moins stigmatisant pour les établissements bénéficiaires. Il s'agit ici d'octroyer des moyens humains et financiers complémentaires





aux établissements qui accueillent des publics provenant de quartiers «à indice socio-économique faible». On comprendra aisément que ces mesures contribuent à réduire les inégalités entre établissements sans s'attaquer aux causes des problèmes.

Seconde catégorie de mesures : celles qui peuvent être qualifiée de régulatrices. Nous évoquons bien entendu ici le fameux « décret inscriptions », initié par Marie Arena, transformé, suite à la formation de files devant les établissements « renommés » en « décret mixité sociale » par Christian Dupont avant d'être peaufiné par Marie-Dominique Simonet, Joëlle Milquet et Marie-Martine Schyns. Une réelle avancée de notre point de vue, mais qui est loin d'avoir résolu les problèmes de dualisation.

du premier degré du secondaire, à commencer, dès 2006, par l'instauration d'un premier degré différencié. Ici encore, les Une dernière catégorie de mesures, ce sont celles qui visent à une orientation positive. Il s'agit ici des différentes réformes premières mesures prises ne s'attaquent pas directement au mécanisme d'orientation par l'échec, mais vise plutôt à en atténuer les effets. Il s'agit d'instaurer des parcours différenciés qui permettent, même en cas d'échec au CEB ou en première

année, de poursuivre un cursus dans l'enseignement général. En 2014, le système a été revu en assurant la réussite en première commune des élèves qui s'y sont inscrits en ayant réussi le CEB. Le système est très complexe et ne peut être détaillé ici. On doute cependant fortement qu'il atteigne son objectif ambitieux « d'assurer à tous les élèves la maîtrise des savoirs de base » et de permettre une « orientation positive ».

Et demain ?

Le Pacte d'excellence nous annonce la mise en place d'un véritable tronc commun de 6 à 15 ans qui devrait permettre aux jeunes de découvrir les activités qui leur conviennent et opérer des choix positifs. C'est bien évidemment dans cette direction qu'il faut aller, en articulation avec les mesures régulatrices. Mais les obstacles matériels, les réticences des acteurs et les antagonismes politiques sont tels qu'on peut craindre que la fin de la dualisation scolaire ne soit pas assurée dans un avenir immédiat.

Bruxelles, ma belle,

apparaît à travers les yeux embués de noceur de Dick Anne-garn, cette chère ville de néons, de Léons, de nondedjeu. S'il y fut abattu, courbattu, Dick n'a pas noté qu'elle était étranglée, assiégée, par un Etat multiple, surréaliste, qui assouvit contre elle une vindicte opiniâtre. Ville unique qui concentre en son noyau la richesse et la pauvreté, la capitale de l'Europe et du non-emploi, de la cloche et de la lutte soli-



daire avec les réfugiés contre les autorités publiques qui les pourchassent. Bref une ville délabrée, en résistance et qui se fout de tout. Une ville qui s'est habituée à se reconnaître dans son seul centre, ces 19 communes, isolées de la périphérie, autre ville sans nom mais réelle. Une autre ville enroulée autour de la première, un peu comme Santorin autour de la mer, en moins riant quand même. Cette ville-là a ses ateliers, ses entrepôts, ses zones d'habitat, ses hypermarchés, son aéroport, ses camps d'internements pour étrangers innocents et ses exceptions démocratiques mais beaucoup moins de pauvreté, du travail pour presque tous. Une ville normale, quoi...

Habituellement les Etats qui consentent à décentraliser les pouvoirs cèdent en premier lieu les prérogatives culturelles, celles qui ne comptent pas vraiment. Le surréalisme de chez nous a fait fort en consentant une série de pouvoirs à Bruxelles mais en la privant des attributions culturelles. De sorte que l'instruction publique et la culture y sont partagées par des communautés étrangères concurrentes. Certes, un gage de non-identité pour un morceau de ville qui n'existe pas pour ses habitants.

Comme Dick le dit bien, on pourra toujours faire la fête à Bruxelles et s'y mettre la tête à l'envers, de cette manière on peut au moins la rêver, ... et boire à sa santé.

Francis T.

LE PLAN SANTÉ BRUXELLOIS : UNE STRATÉGIE AU SERVICE DES BRUXELLOIS ?



Par Arnaud Gorgemans,
 Directeur de la Mutualité Saint-Michel
 Membre du Comité de gestion de la Santé
 et de l'Aide aux Personnes d'Iriscare



Le 5 juillet dernier, le Collège Réuni de la COCOM a adopté en première lecture le Plan Santé Bruxellois. Il est soumis désormais aux instances d'avis (conseil consultatif et conseil de gestion de la santé et de l'aide aux personnes d'Iriscare), avant d'être soumis aux parlementaires à la rentrée d'automne. C'est le premier plan global imaginé par les autorités depuis la mise sur pied de la Région.

Porté par les ministres bruxellois en charge de la santé (Didier Gosuin de Défi et Guy Vanhengel de l'openVLD), il a fait l'objet d'une large consultation entre mai et septembre 2015 (333 personnes de 81 associations actives dans le secteur de la santé ont été réunies en 8 groupes de travail).

Si son objectif premier est de proposer un programme de santé cohérent pour Bruxelles, son premier paradoxe est d'apparaître au moment où le morcellement des compétences en matière de santé en Belgique est à son comble. Des pans de la santé sont partagés entre les différents niveaux de pouvoir. A Bruxelles, cela se complique encore davantage car les Communautés (française et flamande), compétentes en matière de prévention (du tabagisme au cancer colorectal) principalement, y ont des outils, des stratégies et des moyens différents. Et ce n'est qu'un exemple...

Pourtant, malgré ce paysage institutionnel particulièrement complexe, les réalités bruxelloises justifient amplement la prise de conscience, la revendication et la mise en œuvre des besoins

et de réponses spécifiques à notre situation. Jugez-en plutôt ! Les données socio-démographiques et socio-sanitaires sont sans doute annonciatrices de problèmes spécifiques si on les compare aux autres régions du pays :

- si notre indice de vieillissement est plus faible que le wallon ou le flamand (en ce sens qu'il a baissé entre 1991 et 2015 et qu'on sait bien que la population bruxelloise est plus jeune que dans le reste du pays), nous connaissons une croissance plus rapide de la population de plus de 65 ans et comptons déjà la proportion de personnes de plus de 80 ans la plus élevée du pays ;

- les pourcentages de personnes en détresse psychologique ou victimes de troubles dépressifs sont largement supérieurs à ceux des autres régions ;

- les écarts en termes de niveaux de revenus, de chômage, d'instruction ou encore de pourcentage de ménages isolés ou monoparentaux provoquent, c'est bien connu, des différences en termes d'espérance de vie, de mortalité infantile, voire de propension à reporter des soins médicaux. Dans la plupart des cas, ce sont les bruxellois.e.s qui trinquent.

Le Plan Santé Bruxellois est ambitieux et vise à orienter l'ensemble de la politique en la matière pour les sept prochaines années. Il répond à trois enjeux : la situation décrite rapidement ci-dessus qui se traduit par des inégalités de santé, la mutation de





l'organisation des systèmes de santé (sous l'effet de la politique du Gouvernement Michel, mais aussi des nécessaires économies d'échelle) et l'amélioration de la gouvernance de la santé. Le plan comprend trois axes, 17 objectifs et 35 mesures. C'est évidemment impossible de les analyser ici dans le détail. Retenons cependant quelques principes qui guident sa construction :

- ⇒ Réduire les inégalités par une cohérence de toutes les politiques : « Health in all policies », une sorte de « health-mainstreaming » ;
- ⇒ Structurer l'offre à partir des besoins : aujourd'hui, ce sont toujours les hôpitaux qui organisent leur offre en fonction de leurs stratégies ;
- ⇒ Favoriser une approche intégrée et décloisonnée : l'explosion du nombre de malades chroniques impose une autre prise en charge de la maladie ;
- ⇒ Favoriser l'amélioration continue de la qualité des prises en charge et l'évaluation ;
- ⇒ Développer la démocratie sanitaire : on vise ici surtout la nécessaire transparence de l'accès aux données médicales tout comme l'accroissement de la participation des patient.e.s, des usager/ères, des citoyen.ne.s à la décision des politiques de santé ;
- ⇒ Mettre l'innovation sociale et technologique au service du patient : l'e-santé est le champ qui a le plus été investi par le Gouvernement régional sous cette législature ;
- ⇒ Assurer la durabilité du système : la question de l'accessibilité financière des soins est abordée en dernier, et ça ne va évidemment pas sans nous inquiéter.



En conclusion, on pointera évidemment l'importance stratégique d'une telle démarche. C'était presque inespéré. On doit aussi « oublier » qu'un nombre déterminant de leviers en matière de santé et de sécurité sociale ne sont pas dans les mains de l'entité régionale. On peut aussi regretter que des moyens importants ne soient pas cités : le rôle des maisons médicales dans la première ligne de soins, l'enjeu des soins à domicile, par exemple... En outre, la centralisation projetée pourrait remettre en cause l'action des organisations déjà actives dans une série de domaines, dont la promotion de la santé. Enfin, on est en droit de s'interroger sur la viabilité d'un plan qui arrive au Parlement à neuf mois des élections régionales. Pire, le prochain gouvernement aura-t-il la volonté, les moyens de ces ambitions ? L'approche qui a impliqué de nombreux acteurs du secteur couplée à la mise en place des instances paritaires au sein d'Iriscare lui laisse plutôt le bénéfice du doute.

17 objectifs

1. Mettre la santé dans toutes les politiques
2. Favoriser l'accès des publics fragiles aux soins de santé et à la prévention
3. Favoriser l'équité dès le départ dans la vie : promouvoir la santé des mères, des enfants
4. Renforcer la prévention dans le parcours
5. Renforcer et mieux organiser la première ligne de soins
6. Repositionner l'hôpital dans le paysage des soins
7. Améliorer la santé mentale de la population
8. Vieillir en bonne santé à Bruxelles
9. Accompagner la fin de vie
10. Renforcer la sécurité sanitaire
11. Améliorer la communication entre les acteur/trices de soins et entre ceux/celles-ci et les patient.e.s
12. Développer la participation des patient.e.s
13. Soutenir la qualité et assurer la sécurité
14. Mettre l'innovation au service de la santé
15. Promouvoir une approche de contractualisation
16. Concerner et évaluer le PSB
17. Organiser la coordination des différentes entités politiques

« VOS TOILETTES PROPRES, NOS PROPRES PAPIERS » : LA LIGUE DES NETTOYEUSES SORT DE L'OMBRE



Magali Verdier,
CIEP-MOC Bruxelles



Si vous passez prendre un café au Mac Do de la Bascule, vous y verrez des femmes philippines buvant une tasse de café, tapotant leur smartphone à toute vitesse pour se connecter avec leur famille dans leur pays. Une membre du collectif La ligue des Nettoyeuses sollicite ses amies pour remplir une enquête sur leurs conditions de travail en tant que domestiques sans papiers : « c'est une enquête importante » dit-elle, « c'est pour mieux connaître vos conditions de travail et rencontrer les politiques pour qu'ils reconnaissent ce travail et donc avoir nos papiers...Le syndicat va nous aider. Les droits des femmes, c'est important : on doit lutter pour des conditions de travail dignes, on doit lutter pour ça...»

Ce collectif est né il y a quelques mois dans la cuisine d'Elisabeth où elle avait invité ses amies philippines. Elles ont partagé leurs parcours migratoires. Elles ont toutes quitté les Philippines pour des raisons économiques pour travailler comme domestique pour des familles à l'étranger en laissant bien souvent leurs enfants au pays, les confiant à des proches. Elles évoquent l'exploitation qu'elles ont subi, certaines comme travailleuses internes aux Pays-Bas ou en Allemagne ou à Chypre, ont travaillé jusqu'à 14h par jour du lundi au dimanche matin ne jouissant que du dimanche après-midi pour se reposer. D'autres ont travaillé comme aides-soignantes avec un droit de séjour précaire, au Liban ou en Israël. « Nous avons un permis de séjour précaire », témoignent-elles, qu'elles aussitôt perdu une fois que leur patron, diplomate est

parti pour un autre pays ou qu'elles se sont enfuies. A Bruxelles, toutes, qu'elles possèdent des papiers ou non, font le ménage en astiquant les meubles, en portant des seaux d'eau pour récurer des surfaces de 400 mètres ou encore en repassant des mannes de linge plusieurs heures d'affilées. Elles s'occupent avec grand soin et affection des enfants de diplomates pendant que d'autres femmes s'occupent de leurs propres enfants. Leurs mains sont usées et « abusées » (« abusées ») comme elles disent.

Suite à ces rencontres informelles, le collectif s'est réuni régulièrement pour progressivement partager l'analyse de leurs conditions de travail et a décidé de réaliser une enquête auprès d'une centaine de travailleuses. Un de ses premiers

objectifs était de visibiliser dans l'espace public leurs vécus en tant que travailleuses domestiques. Elles ont choisi de se nommer « Ligue des nettoyeuses » et ont manifesté le 1er mai avec leur bannière « les femmes domestiques ont un cerveau ! » (en référence au peu de considération qu'elles reçoivent de la part de leur patronne). Ce fut pour certaines la première fois qu'elles manifestaient, et pour toutes un processus qui a renforcé leurs capacités d'agir. La Ligue des nettoyeuses a réitéré l'expérience en marchant le 10 juin à la manifestation des sans-papiers en scandant cette fois-ci le slogan « vos toilettes propres, nos propres papiers ».





Une travailleuse domestique a pris la parole pour faire part de leurs revendications au nom de l'application de la convention internationale C189 des travailleuses domestiques ratifiée par la Belgique en 2011 l'obligeant à garantir des conditions de travail dignes. La Ligue exige des congés payés, un salaire minimum, des heures supplémentaires payées, des horaires stables de travail et une couverture maladie. Et pour ce faire, une régularisation. Elles ont également revendiqué la reconnaissance pour la pension de toutes les années de travail effectuées par des femmes qui ont travaillé sans papiers avant

d'être régularisées en 2009 via un emploi trouvé dans les agences de titre-services.

Pour la prochaine étape, la Ligue des nettoyeuses veut visibiliser davantage leurs conditions de travail par une enquête dont elles ont élaboré le questionnaire. L'objectif est de faire remplir le questionnaire par une centaine de travailleuses domestiques, puis de présenter les résultats à un public large en vue des élections fédérales et régionales de 2019. La suite au prochain Chou...

Festiv' AFRICA!
4^e édition

VILLAGE ASSOCIATIF
ARTISANAT
DANSE AFRICAINE
MUSIQUE
DÉFILÉ DE MODE
ACTIVITÉS POUR ENFANTS
BAR ET RESTAURATION

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018
DE 12H À 20H

RECY-K - RUE DE BIRMINGHAM, 102 /
QUAI FERNAND DEMETS, 55
1070 ANDERLECHT (MÉTRO DELACROIX)

www.mc.be/festivafrica



La ville n'est pas un produit de consommation !

La ville, et particulièrement Bruxelles, est au cœur des préoccupations d'Inter-Environnement Bruxelles (IEB) depuis plus de 40 ans. IEB est née dans le contexte combatif des années 70 pour fédérer les comités d'habitants, en lutte contre la transformation de Bruxelles d'une ville habitée en une ville du business axée sur le tout à la voiture. Aujourd'hui la fédération fait face à la métropolisation de la ville qui s'exprime au travers de grands projets urbains qui écrasent l'habitant, la démocratie locale et réduit la question sociale à un problème de rénovation des quartiers. De régulateur et d'arbitre qu'il était, l'État semble à présent accorder toujours plus de poids aux grands financiers-décideurs déterritorialisés. Pour le dire très crûment, ils pensent la ville pour que les riches y vivent heureux, les pauvres étant priés de dégager : logements de luxe encouragé et logements sociaux à l'arrêt.

Il en va ainsi de la construction d'une maxi-prison sur des terres ainsi hypothéquées pour tout autre avenir (espaces verts ou agricoles, logements...), de l'implantation d'une marina dans un quartier populaire d'Anderlecht, de la transformation de l'avenue du Port en un outil de spéculation immobilière, de la conversion du cœur de Bruxelles en zone dévolue au tourisme et à l'évènementiel, de l'imposition d'une nouvelle ligne de métro dont les raisons et les effets escomptés sont plus que questionnables, du projet démesuré d'un méga centre commercial au Heysel...

Quant au débat démocratique, il cesse d'être un atout politique pour devenir un problème. D'un côté, on assiste à une surabondance de cadres réglementaires tant et si bien que plus personne n'est à-même de maîtriser un cadre qui se construit tout en s'auto-détruisant. De l'autre, le cadre de

«participation» proposé par le gouvernement bruxellois ressemble surtout à une campagne de com tape-à-l'œil donnant la priorité à l'attractivité urbaine avant les urgences sociales, culturelles et environnementales.

Face à une ville réduite à n'être plus qu'un produit défini par sa valeur d'échange, qu'un produit que l'on consomme, face à des décideurs qui dépossèdent les habitants de leur capacité à fabriquer leur environnement et leur vie quotidienne, IEB revendique un droit à la ville qui définit la ville par sa valeur



d'usage. Nous voulons la réappropriation de la ville par ses habitants, par le renforcement d'un urbanisme démocratique, au bénéfice de la collectivité et non de quelques acteurs particuliers. Le droit à maintenir le peuple au cœur même de la ville plutôt qu'à reléguer les indésirables à la périphérie (les sans abris, les prostitué.e.s, les sans papiers, les détenu.e.s,...). Pour un regard poétique et politique sur la ville, lisez notre dernier Bruxelles en Mouvements : <http://www.ieb.be/-Bem-295->

Inter-Environnement Bruxelles



AGENDA

Jeudi 20 septembre de 20h à 22h

Débat sur **les élections communales à Anderlecht**

Organisateur : CIEP-MOC Bruxelles

Lieu : centre de service CSC, Rue d'Aumale n°11 à 1070 Anderlecht

Infos : renouprez@equipespopulaires.be

Mercredi 26 septembre de 19h à 21h30

Débat sur **les élections communales à Forest**

Organisateur : CIEP-MOC Bruxelles

Lieu : Maison de quartier Saint-Antoine, 2 rue de Fierlant 1190

Infos : Lazaros.Goulios@acv-csc.be

Mardi 2 octobre à 10h

Manifestation du front commun syndical pour le droit à une pension digne pour tou.te.s.

Organisateur : CSC Bruxelles, FGTB Bruxelles, CGSLB

Lieu : Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles

Infos : Nel.VanSlijpe@acv-csc.be

Jeudi 4 octobre de 18h30 à 21h30

Débat sur **les élections communales à Schaerbeek**

Organisateur : CIEP-MOC Bruxelles en partenariat avec les Equipes populaires, Vie Féminine, la Coordination sociale de Schaerbeek,

Lieu : Maison Couleur Femmes, Chaussée de Haecht 176 à 1030 Schaerbeek

Infos : gilles.maufroy@mocbxl.be

Mardi 9 octobre à 17h30

Débat sur **les élections communales à Bruxelles-ville**

Organisateur : CIEP-MOC Bruxelles

Lieu : Rue Pléтинckx 19 à 1000 Bruxelles

Infos : pietro.tosi@mocbxl.be — 0489/10 80 07

Jeudi 11 octobre de 19h à 21h

Clé pour l'action : « **Bruxelles, regards critiques sur la ville-région et son évolution** »

Organisateur : CIEP-MOC Bruxelles

Lieu : Rue Pléтинckx 19 à 1000 Bruxelles

Infos : gilles.maufroy@mocbxl.be

Mardi le 16 et le jeudi 18 octobre de 12h - 14h

Les Midi-citoyens : rencontres-débat sur « **La précarité à Bruxelles** »

Organisateur : Équipes Populaires

Lieux : mardi 16 à la rue Royale Sainte Marie, n°200, 1030 Schaerbeek

Jeudi 18 au Babelmet, rue Richard Vandeveldel n°40, 1030 Schaerbeek

Infos : bruxelles@equipespopulaires.be

02/557 88 50 — 0474/ 95 97 25

Jeudi le 15 et mardi 20 novembre de 12h - 14h

Les Midi-citoyens : rencontres-débat sur « **Le gaspillage alimentaire** »

Organisateur : Équipes Populaires

Lieux : jeudi 15 à la rue Royale Sainte Marie, n°200, 1030 Schaerbeek

mardi 20 au Babelmet, rue Richard Vandeveldel n°40, 1030 Schaerbeek

Infos : bruxelles@equipespopulaires.be

02/557 88 50 — 0474/ 95 97 25

Jeudi 29 novembre et le lundi 03 décembre chaque fois à 18h

Séance d'info sur le **séminaire de préparation à la retraite**

Organisateur : Énéo, mouvement social des aînés

Lieu : Boulevard Anspach, 111 à 1000 Bruxelles (6e étage)

Infos : eneo.bruxelles@mc.be 02 501 58 13 (entre 9h et 12h30)

www.eneo.be/bruxelles

Pour s'abonner
au Chou de Bruxelles,
versez
10 euros sur le compte
BE74 7995 5015 5407
avec la mention
« abonnement au Chou ».

Éditrice responsable :
Myriam Djegham
rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
Impression : CF2m ASBL
avenue du Parc, 87-89
1060 Bruxelles
tél : 02/538 01 92
fax : 02/534 38 89
Design : Pixel & CO

